

Entre coups bas et gros mots

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **10 (2008)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

► Les joueurs surexcités, physiquement et émotionnellement, représentent un danger pour eux-mêmes et pour les autres. ◀◀

Entre coups bas et gros mots

Violence et plaisir du jeu ne font pas bon ménage. Lorsque le premier s'invite à l'entraînement ou en compétition, le second s'efface rapidement. J+S intègre le thème «Prévention de la violence» de manière durable dans son offre de cours aux moniteurs.

► Les activités sportives sont en étroite relation avec les corps, le mouvement et le monde des sensations; dans les sports où les protagonistes jouent à la fois avec des coéquipiers et contre des adversaires, les contacts et les échanges sont soutenus. La frontière est ténue entre, d'une part, rivalité engagée mais conforme aux règles, et d'autre part, concurrence sans ménagement lors de laquelle les limites définies par les règles et le fair-play sont parfois dépassées. Dans ce contexte-là, le sport peut devenir un terrain propice aux conflits et aux agressions. Ces dernières ne sont pas seulement physiques, elles sont aussi susceptibles de générer des peurs qui ont pour conséquence de bloquer les hommes dans leurs actes. Une pratique sportive constructive et commune devient alors difficile, voire impossible. Se pose la question de la réaction des monitrices et moniteurs face à des agressions verbales et physiques.

Un climat pacifique à l'entraînement

J+S est d'avis que les monitrices et moniteurs doivent être préparés à affronter des moments délicats à l'entraînement et en compétition. Pour cette raison, des modules interdisciplinaires dont le sujet porte sur la prévention de la violence sont proposés dans l'offre de formation continue depuis 2003. Le module «Action préventive: Violence» est maintenant prêt à être lancé dans les quatre régions linguistiques de la Suisse. Deux objectifs principaux y sont visés. Premièrement, les moniteurs reçoivent le bagage pour faire face aux agressions dans le sport et les éviter. Une réaction rapide et adéquate selon les situations nécessite en effet une connaissance pointue du processus d'émergence des différentes formes de manifestations de l'agression et de la violence dans le sport. La question des attaques physiques, mais aussi de la violence psychique (regards hostiles, injures, marginalisation de certains participants, vandalisme, etc.) est aussi abordée. Suite à cela, les différentes stratégies d'intervention et de sanction sont exposées.

Le sport comme instrument

Deuxièmement, ce module traite de la manière dont le sport peut être engagé pour prévenir la violence. La question de l'influence des activités sportives sur la diminution de la violence auprès des jeunes divise aujourd'hui encore la société. En dépit de ce désaccord, le

module «Action préventive: Violence» présente une série de méthodes permettant d'appréhender la thématique de l'agression et de la violence à l'entraînement et de la rendre appréhensible. Quelques jeux de rôle ne pouvant suffire à démontrer de l'efficacité de ces expériences en situation réelle, ce module invite les participants à réfléchir sur les formes d'entraînement et de jeux spécifiques qui peuvent être organisées.

Le thème de l'agression et de la violence sera à l'avenir abordé dans toute sa complexité et sa pluralité dans le cadre de la formation continue J+S. Ce module orienté vers la pratique offre de nombreux conseils précieux pour que les moniteurs puissent répondre au mieux au comportement agressif de certains sportifs. //

› www.jeunesseetsport.ch

Des contacts, oui! Mais mesurés!

Dans le milieu sportif, et en particulier dans les sports de combat et d'équipe, les contacts physiques musclés font partie intégrante du jeu. L'engagement total des corps est en effet l'expression d'une lutte et du plaisir de se mesurer l'un à l'autre. Si une joueuse de handball devait en revanche, pendant une pause de travail, couvrir sa collègue des mêmes injures qu'elle profère en match, elle serait assurément cataloguée dans un registre violent. En sport, les charges corporelles sont soumises à un ensemble de règles différent que celui régissant la vie de tous les jours. Mais où se situe donc la frontière entre contact physique permis et agression?

En sport, les contacts physiques autorisés et souhaités sont soumis au jugement des arbitres et des tribunaux arbitraux. Les fautes sans gravité sont punies, mais n'ont généralement pas valeur d'agression. Par contre, les fautes intentionnelles (fautes grossières) ne sont ni acceptées ni tolérées. La réaction est catégorique: une sanction interne, correspondant à la gravité de l'infraction, est prononcée. Dans les cas les plus graves, une procédure civile est même engagée.